



Aide-mémoire. La citation et les titres

Emploi d'une citation introduite (ou citation directe)	
La phrase qui précède la citation est syntaxiquement correcte : elle possède un sujet, un prédicat (un groupe verbal) et parfois, un complément de phrase.	
La citation est précédée du deux-points (:).	
Généralement, la citation introduite commence par une majuscule. Si ce n'est pas le cas dans le texte d'origine, je dois faire une modification à la casse à l'aide des crochets [] ou changer ma façon de citer. Je doute? Je demande de l'aide.	
La citation est entourée de guillemets français (de chevrons) « » .	
Aucun changement de pronom, de déterminant ou de temps de verbes n'a été fait : dans le cas d'une citation introduite, ce n'est pas nécessaire.	
Le point final se trouve généralement à l'intérieur du guillemet fermant .	
La référence est notée comme me l'a appris ma professeure ou mon professeur. En cas de doute, j'ai consulté les informations du site de la bibliothèque du cégep.	
Pour donner la référence d'un texte narratif, j'ai employé (l.) pour indiquer le numéro de la ligne.	
Pour donner la référence d'un poème, j'ai employé (v.) pour indiquer le numéro du vers. J'ai aussi séparé chaque vers par un trait oblique dans la citation.	
Emploi de la citation intégrée (ou citation fondue)	
La citation choisie complète la phrase que je suis en train de rédiger : mes mots et ceux de la phrase citée forment une phrase graphique syntaxiquement correcte.	
Aucun deux-points (:) n'est employé.	
La citation est entourée de guillemets français (de chevrons) « ».	
La citation ne commence pas par une majuscule.	
Tous les changements de pronom, de déterminant ou de temps de verbes ont été faits pour assurer la cohérence et ils sont écrits entre crochets [].	

Le point final se trouve généralement à l'extérieur du guillemet fermant.	
La référence est notée comme me l'a appris ma professeure ou mon professeur. En cas de doute, j'ai consulté les informations du site de la bibliothèque du cégep.	
Pour donner la référence d'un texte narratif, j'ai employé (l.) pour indiquer le numéro de la ligne.	
Pour donner la référence d'un poème, j'ai employé (v.) pour indiquer le numéro du vers. J'ai aussi séparé chaque vers par un trait oblique dans la citation.	
Le titre des extraits, le titre des œuvres complètes	
J'ai écrit le titre d'un extrait entre guillemets et le titre de l'œuvre est en italique (traitement de texte) ou souligné (manuscrit).	
Si j'ai écrit seulement le titre du poème, le titre d'un chapitre, le titre d'un article SANS DONNER le titre complet de l'œuvre, je l'ai écrit en italique (traitement de texte) ou je l'ai souligné (manuscrit).	
Si mon travail est rédigé à la main, je n'ai pas tenté de reproduire l'italique.	

